Lycée Lavoisier PORCHEVILLE

FICHE DE DROIT À L'IMAGE

Tout au long de l'année, des séquences pédagogiques, des activités diverses, des ateliers, des options, des sorties et voyages vont être proposés à votre enfant.
Dans ce cadre pédagogique, il peut être amené à être photographié ou filmé. Ces images ou films ainsi que l'identité de l'élève et son établissement d'origine sont susceptibles d'être utilisés pour la mise en valeur de l'établissement et des activités proposées : journées portes ouvertes, épreuves d'examens en arts appliqués, association sportive…

La loi du « droit à l'image » nous impose de demander une autorisation écrite pour ces utilisations. En cas de refus, le visage de votre enfant sera caché par des moyens numériques.

……

AUTORISATION PARENTALE DU DROIT À L'IMAGE
ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Madame, Monsieur : ……..

Responsable légal(e) de l'élève : ……

Scolarisé(e) en classe de (2022-2023) : ……..

Autorise le lycée Antoine LAVOISIER de Porcheville à reproduire et diffuser l'image (photos ou films) de l'élève nommés ci-dessus :

□ Oui □ Non

Ces images pourront être utilisées pour tout mode d'exploitation connu ou inconnu à ce jour et sans limitation de durée.
Je déclare que ces droits sont cédés sans contrepartie notamment financière. Les images ne pourront en aucun cas être dénaturées ni détournées de leur contexte, par un montage ou par tout autre procédé. La légende ne pourra pas porter atteinte à la vie privée ou la réputation de la personne.

Dans le cadre du site Internet, le chef d'établissement atteste qu'il a bien effectué une déclaration à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.
D'autre part, vous pouvez faire valoir vos droits d'accès et votre droit de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art 34 de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978)

Fait à : Le : … / … / 2022

Signature des parents, du tuteur légal ou de l'élève majeur, précédé de la mention « Lu et approuvé » :